

Compte-rendu de la thématique n°4 : « Santé environnementale »

Présentation de Véronique Garnier

La réunion citoyenne sur le thème de la Santé Environnementale a débuté sous la direction de Véronique Garnier. En l'absence du maire, Mme Garnier a pris la responsabilité d'animer la réunion en tant que Conseillère municipale déléguée en charge de la Santé globale, de la Prévention des risques sanitaires et de la Communication, Référente de la Charte de déontologie des élus et Conseillère communautaire suppléante.

Rappel du concept "Le Croissy d'Après"

Mme Garnier a rappelé l'importance de "Le Croissy d'Après" en tant qu'outil stratégique qui va au-delà d'une simple initiative, incitant à la réévaluation de nos actions publiques. Elle a souligné le défi majeur du réchauffement climatique, qui exige des changements radicaux dans nos modes de vie. Ce projet vise à instaurer une communauté plus harmonieuse et participative, soulignant que son succès dépend de la participation active de tous les citoyens.

Introduction du grand témoin - Professeur Yves Lévi

Véronique Garnier a introduit le grand témoin de la soirée, le Professeur Yves Lévi, dont la carrière a été dédiée à la santé environnementale. Le professeur Lévi a non seulement formé de nombreux étudiants, mais il a également participé activement à des comités tant au niveau national qu'international. Mme Garnier a mis en avant le concept de "Une seule santé", soulignant l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale.

Présentation du Professeur Yves Lévi

Après avoir introduit le Professeur Yves Lévi en tant que grand témoin de la réunion, Mme Garnier a passé la parole au Professeur pour qu'il partage son expérience et son expertise dans le domaine de la santé environnementale.

Le Professeur Yves Lévi, pharmacien de formation, a retracé son parcours professionnel, mettant en avant sa dévotion à la qualité de l'eau et à la santé. Il a débuté sa carrière chez Veolia, puis a consacré 25 ans à l'université, formant des étudiants et contribuant à des comités nationaux et internationaux.

La santé et ses définitions

Le Professeur Lévi a ensuite abordé la question cruciale de l'amélioration de la santé environnementale, définissant la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Il a souligné le rôle de la santé publique, décrivant les actions entreprises par la société pour maintenir la santé de la population, et a spécifié que la santé environnementale se concentre sur l'impact de l'environnement sur la santé humaine.

L'espérance de vie et les principaux dangers

Il a présenté un graphique illustrant l'évolution de l'espérance de vie en France, mettant en lumière une amélioration considérable au fil des années. Cependant, il a noté que cette croissance s'est atténuée depuis 2015, soulignant l'importance de rester vigilants face aux pressions anthropiques majeures telles que la multipollution chimique, les émissions de gaz à effet de serre, la déforestation, l'imperméabilisation des sols, l'urbanisation intensive et la démographie.

Conséquences des Pressions Anthropiques sur la Santé Humaine

Le Professeur Lévi a souligné que ces pressions anthropiques entraînent des conséquences constantes sur la santé humaine, notamment avec l'augmentation massive de la production chimique. Il a mentionné les avancées en chimie analytique depuis les années 1970, permettant une meilleure compréhension des dangers et des polluants présents dans notre environnement.

Évolutions en Chimie Analytique et Compréhension des Risques

Il a expliqué les déterminants de la santé, insistant sur la nécessité d'identifier les dangers pour évaluer les risques. Il a mentionné que la préoccupation pour la santé environnementale est devenue mondiale, avec tous les pays européens ayant désormais l'obligation d'avoir un plan national santé environnement.

Les acteurs de la Santé

Le Professeur a présenté les acteurs impliqués dans la gestion de la santé environnementale, tels que les agences de santé, les organismes d'évaluation des risques, les institutions de formation, la recherche et les associations.

Les fondamentaux de la santé environnementale

Il a souligné les piliers de la santé environnementale, y compris les progrès analytiques, la liste des dangers identifiés, l'interconnexion entre les compartiments (air, sols, eaux) et la nécessité de quantifier les risques dans le concept de "Une seule santé". Le Professeur a illustré ses propos en évoquant des exemples d'études, notamment la qualité de l'air impactée par une station-service et la bioconcentration des polluants le long de la chaîne alimentaire.

Une communication claire des informations

Il a insisté sur la nécessité d'une gestion intelligente de notre environnement dans un concept de santé global pour les générations futures. Il a souligné le besoin d'une communication transparente et de la diffusion de la connaissance pour prévenir la population et réduire les expositions.

Conclusion

En guise de conclusion générale, le Professeur a souligné les progrès réalisés dans la prise de conscience de la santé environnementale, tout en reconnaissant que plus nous avançons, plus de nouveaux défis émergent. Il a plaidé pour un changement profond dans la société, mettant en avant la santé pour tous comme une priorité, nécessitant des investissements dans la recherche et la diffusion de la connaissance.

Questions/Réponses entre les Citoyens et le Professeur :

Question 1 :

Q. Quel est l'impact sur l'environnement des puits à carbone (et en particulier celui à base d'algues sur la place de la gare à Poissy) ?

R. Il a souligné le besoin fondamental de piéger le carbone émis dans l'air, et a mentionné que de nombreuses technologies sont actuellement en expérimentation. Il a considéré les puits de carbone comme indispensables, mais a également souligné la nécessité de développer des infrastructures gigantesques. Bien qu'il n'ait pas pu spécifiquement commenter le puits d'algues à la gare de Poissy, il a souligné l'importance de traiter ce sujet de manière considérable, notant que les principaux producteurs d'énergie travaillent activement sur ces questions.

Question 2 :

Q. Que pensez-vous du recyclage du plastique et des produits qui pourraient remplacer le plastique ?

R. Le Professeur a souligné l'importance du recyclage du plastique pour réduire l'utilisation du pétrole, tout en insistant sur la nécessité de faire attention aux risques liés à certains types de recyclage, tels que les microplastiques présents dans les bouteilles recyclées. Il a souligné que la connaissance actuelle sur les microplastiques n'est pas exhaustive, empêchant une évaluation complète de leur impact sur la santé.

Concernant les alternatives au plastique, il a mentionné que l'utilisation du plastique est parfois incontournable, comme dans le cas des hôpitaux. Il a indiqué qu'une réglementation et une interdiction, ainsi que la responsabilité des industriels, sont nécessaires pour encourager des alternatives plus durables.

Question 3 :

Q. Quels sont les 4 ou 5 points qu'on doit mettre en place pour améliorer la santé environnementale ?

R. Il a proposé plusieurs actions générales applicables à toutes les villes, pas seulement à Croissy. En premier lieu, il a souligné l'importance de la collecte de données d'exposition et de qualité de l'air et de l'eau. Ensuite, il a insisté sur la nécessité de la prévention, en identifiant les domaines où des actions doivent être entreprises. Il a souligné que les décisions doivent être prises collectivement et qu'une collaboration entre la ville et les autorités de santé publique est essentielle.

Question 4 :

Q. Quels sont les 3 risques dont vous avez le plus peur pour vos petits-enfants et que vous avez envie de combattre ?

R. Il a mentionné les risques chimiques, soulignant la qualité de l'air comme une préoccupation majeure. Il a fait référence à une erreur courante des jeunes parents, qui est d'acheter du mobilier neuf avec de la peinture fraîche pour les chambres de leurs enfants, générant une pollution de l'air. Il a également évoqué les dangers physiques, tels que les variations de température et le bruit.

Question 5 :

Q. Dans les écoles, les plats des enfants sont réchauffés dans des bacs en plastique, qu'en pensez-vous ?

R. Il a souligné que tous les plastiques ne sont pas nécessairement mauvais. Cependant, il a indiqué qu'il est crucial de connaître le type de plastique utilisé, de déterminer s'il contient des plastifiants, et de limiter autant que possible l'utilisation du plastique dans ce contexte.

Suite de la Présentation de Véronique Garnier

Revégétalisation des Cours d'École : Un Enjeu Allergénique

Véronique Garnier a poursuivi la présentation en abordant l'exemple des revégétalisations des cours d'école, soulignant la nécessité de prendre en compte les risques allergéniques des nouvelles plantes. Elle a averti que si ces risques ne sont pas pris en compte d'ici 2050, on pourrait voir une augmentation significative des allergies alimentaires ou respiratoires, touchant jusqu'à 50% de la population française. Elle a insisté sur le fait que la démarche de revégétalisation ne s'arrêtera pas et que ces éléments doivent être pris en compte pour garantir la santé publique.

Les actions entreprises

En ce qui concerne les actions entreprises, elle a présenté plusieurs initiatives, dont la mesure de la pollution de l'air à l'aide de capteurs, en mettant l'accent sur les particules fines, en particulier celles émises par les cheminées à foyer ouvert. Elle a également évoqué la surveillance des niveaux sonores de la ville.

Elle a présenté le projet alimentaire territorial (PAT) ainsi que les actions liées aux biodéchets, mettant en avant la mise en place d'un composteur à Croissy et de 10 points d'apports volontaires.

Un point notable de sa présentation a été la proposition de créer un conseil local dédié à "Une seule santé", démontrant l'engagement continu de la municipalité dans cette approche holistique de la santé.

Elle a invité les participants à explorer les détails de ces actions dans la rubrique "Les 27 fiches actions de la ville" pour obtenir une compréhension plus approfondie des efforts de la municipalité en matière de santé environnementale.

Question sur le traitement des déchets verts à Croissy

Les déchets verts de la collecte de Croissy-sur-Seine sont vidés sur l'exutoire des déchets végétaux du SITRU (Syndicat Intercommunal qui a la compétence de traitement des déchets) à Bailly sur le site de BYS (Bio Yvelines Services).

Il s'agit d'un centre de compostage des végétaux.

Réponses *Appel à idées*

En conclusion de la réunion, Véronique Garnier a présenté les contributions des participants et a répondu aux questions soulevées, soulignant l'importance de l'engagement citoyen dans la construction d'un avenir plus durable et sain pour la communauté du Croissy.

Vous pourrez trouver les réponses directement sous les contributions associées.